

COMITE DU SYNDICAT MIXTE ARTOIS VALORISATION
SEANCE DU 26 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 26 octobre à 18 heures et 00 minutes, les membres du comité syndical se sont réunis à Beaumetz-lès-Loges, à la salle polyvalente, 17 Place de la République, après convocation adressée par Michel Seroux, 1^{er} Vice-Président le 19 octobre 2022, conformément aux articles L.2122-15 et L5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers :

Présents : Pierre ANSART ; Ernest AUCHART ; Alain BARTIER ; Guy BRAS ; Damien BRICOUT ; Philippe CANLER ; Alain CAYET ; Philippe CARTON ; Jean-Jacques COTTEL ; Dominique DELATTRE ; Cédric DELMOTTE ; Evelyne DROMART ; Gérard DUE ; Marylène FATIEN ; Nicolas KUSMIEREK ; Frédéric LETURQUE ; Michel MATHISSART ; Bernard MILLEVILLE ; Gérard NICOLLE ; Jérôme PALISSE ; Mélanie PAWLAK ; Jean-Claude PLU ; Eric POULAIN ; Michel SEROUX ; Thierry SPAS ; Vincent THERY ; Véronique THIEBAUT ; Christian THILLIEZ ; Jean-Luc TILLARD ; Eric POULAIN ; Alain VAN GHELDER ; Philippe VIARD

Excusés : Nicolas DESFACHELLE (pouvoir à Nicolas KUSMIEREK) ; Freddy FOURNIER (pouvoir à Véronique THIEBAUT) ; Jean-Paul LEBLANC (pouvoir à Cédric DELMOTTE) ; Didier LEDHE (pouvoir à Philippe CANLER) ; Didier MICHEL (pouvoir à Dominique DELATTRE) ; Reynald ROCHE (pouvoir à Michel MATHISSART) ; Françoise ROSSIGNOL (pouvoir à Philippe VIARD) ;

Absents : Bernard BRONNIART ; Daniel TABARY

Secrétaire de séance : Jérôme Palisse

Procurations en cours de séance : Monsieur LETURQUE donne pouvoir à Marylène FATIEN à partir de l'élection du 1^{er} Vice-Président ; Monsieur VAN GHELDER donne pouvoir à Alain Cayet à partir de l'élection du 2^{ème} Vice-Président ; Monsieur Bernard MILLEVILLE donne pouvoir à Vincent THERY à partir de l'élection du 3^{ème} Vice-Président ;

Monsieur le 1^{er} Vice-Président, après un mot d'accueil, laisse la parole au doyen du Comité syndical pour y assurer la présidence de séance, jusqu'à l'élection du nouveau(elle) Président(e).

Jean-Luc TILLARD : Je suis heureux de vous accueillir ici et je voudrais avoir quelques mots de solidarités envers les communes du Sud Artois qui ont été touchées par la tornade, notamment Bihucourt. Je pense que nous sommes tous d'accord pour indiquer notre solidarité envers les citoyens et les communes sinistrées.

Par ailleurs, vous avez les salutations de Reynald ROCHE, qui m'a dit qu'il allait mieux. Voici donc les quelques informations que je vous laisse vous partager.

Je vais d'abord vous présenter la commune, de façon rapide, puis débutera la séance avec l'appel des présents.

Monsieur Tillard présente l'historique de sa commune, avec la liaison sur les différentes communes du territoire. Cet ancien chef de lieu de canton présente de nombreux services à la population. Monsieur Tillard souhaite revendiquer l'identité forte de sa commune, d'où le label « village patrimoine » récent.

Jean-Luc TILLARD : Ce comité est un comité électif suite à la démission de Monsieur Thierry SPAS, que je salue. Il nous a expliqué les raisons pour lesquelles il démissionnait, et tout cela est très honorable, dans un discours très humain et très empathique. Ce qui est important de marquer, c'est de maintenir la cohésion qui s'attache entre nos intercommunalités, dans des moments compliqués qui nécessitent de faire des choix, de prendre des trajectoires claires dans le cas d'un plan d'actions réalistes, opérationnelles et surtout, à la clé, avec une campagne de communication en direction du foyer sur l'importance et le coût du service rendu par le SMAV. Voilà donc le message que je souhaitais passer aujourd'hui avant de procéder de façon très officielle à l'appel des présents.

Appel des participants.

Nous avons donc 32 présents, 7 pouvoirs et 2 absents. Le quorum est atteint et nous pouvons donc tenir cette réunion. Nous allons nommer un secrétaire de séance, nous vous proposons de choisir le plus jeune de cette assemblée, qui est Monsieur Jérôme PALISSE.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité (39 voix pour)

Il y a un compte-rendu de la séance du 05 octobre 2022 qui vous été adressé, nous devons formellement l'approuver. Est-ce qu'il y a des oppositions ?

Approbation générale du compte-rendu de Comité syndical en date du 05 octobre 2022 (39 voix pour)

Nous allons procéder à la première élection qui est celle du Président du SMAV.

Je vais vous relire quelques articles du Code Général des Collectivités Territoriales qui précise que les dispositions du chapitre II du titre II du livre Ier de la deuxième partie relatives au maire et aux adjoints sont applicables au président et aux membres du bureau des établissements publics de coopération intercommunale, en tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent titre. Le Président ou la Présidente est donc élue au bulletin secret à la majorité absolue. Si après 2 tours de scrutin aucun candidats n'a obtenue la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le ou la plus âgé(e) est déclaré(e) élu(e).

Je fais appel aux candidatures pour la Présidence du SMAV.

Michel SEROUX : Je souhaite présenter la candidature de Cédric DELMOTTE.

Jean-Luc TILLARD : Il y-a-t-il d'autres candidatures ? (*non*). Je sollicite à présent trois assesseurs, et nous vous proposons de désigner un assesseur par intercommunalité.

Pour la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois : Monsieur Jacques NICK ;

Pour la Communauté de Communes du Sud Artois : Madame Evelyne DROMART ;

Pour la Communauté Urbaine d'Arras : Monsieur Alain BARTIER.

Le secrétaire de séance sera également le secrétaire du bureau : Monsieur Jérôme PALISSE.

Est-ce que le candidat à la Présidence souhaite prendre la parole ?

Cédric DELMOTTE : Non, je souhaite prendre la parole à l'issue du vote.

Jean-Luc TILLARD : Pour les élections, il faudra passer par l'isoloir. Les bulletins ne sont pas imprimés et il convient à chacun d'écrire lisiblement le nom du candidat pour lequel vous votez. Par conséquent, les orthographes de ces noms sont affichées sur l'écran. Les enveloppes sont à votre disposition sur la 1ere table, puis vous signerez les feuilles d'émargement. Je vous propose de démarrer le vote par ceux qui sont le plus proche de l'isoloir. Il convient d'inscrire le nom une fois dans l'isoloir, pas avant, pour respecter le scrutin secret.

Début du vote.

1^{er} tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	39
Nombre de votants	39
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	39
A déduire bulletins litigieux (articles L65 et L66 du code électoral)	
- Bulletins blancs	- 2
- Bulletins nuls	- 1
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	36
Majorité absolue	19

Jean-Luc TILLARD *proclame les résultats* : Ayant obtenu la majorité absolue (36 voix pour), Monsieur Cédric DELMOTTE est élu Président du Syndicat Mixte Artois Valorisation. Félicitations. A présent, je lui laisse ma place de Président de séance également.

Cédric DELMOTTE : Je vais commencer mon propos par de nombreux remerciements :

Remercier tous les conseillers syndicaux pour la confiance que vous venez de m'accorder par votre vote. Je suis conscient de la tâche et des responsabilités que vous me confiez. Avec tous les collaborateurs, les membres du bureau, les epci adhérentes, nous allons tenter de donner une nouvelle dynamique au SMAV. C'est tous ensemble que nous y arriverons.

Remercier les 3 présidents d'EPCI (Jean-Jacques Cotel, Michel Seroux, Frédéric Leturque) également pour votre confiance et pour les échanges que nous avons eus dans le cadre de la préparation ce comité syndical. Un remerciement tout particulier à tous les élus de la CUA pour leur écoute et leur soutien depuis plus de 2 ans.

Je tiens à signaler que depuis la création du SMAV en 2002 (par Philippe Rapeneau pour qui j'ai également une pensée aujourd'hui), je suis le 1^{er} élu rural à devenir Président de ce syndicat et je prends cela comme une marque de confiance quand on sait que la moitié de la population du SMAV est plutôt urbaine.

Petit clin d'œil à Frédéric Leturque car je n'aurai jamais imaginé il y a 3 ans lorsque tu consultais des élus pour constituer ton exécutif que je deviendrais Président du SMAV par la suite. Ce n'était pas programmé et ce n'était d'ailleurs même pas prévu d'être délégué aux Déchets pour la CUA. A titre personnel, j'étais plutôt intéressé par l'ESS mais tu avais cette volonté de renforcer la relation entre la CUA et le SMAV, de mieux comprendre le monde du Déchet et des enjeux autour de cette thématique. J'essaierai d'être à la hauteur de vos exigences, vous les représentants de vos EPCI respectives.

Remercier également Thierry Spas qui a accepté il y a 4 ans de prendre le relais suite au décès brutal de Philippe Rapeneau. Nous n'avons pas toujours été d'accord sur la façon d'amener les sujets voire de les traiter mais je salue ton investissement. Tu as exercé cette fonction dans des conditions difficiles et tu as subi de nombreuses crises. Tu les as d'ailleurs rappelés lors du dernier comité syndical et je ne reviendrai pas dessus. On critique si souvent les femmes et hommes politiques qui ne savent pas s'arrêter, qui font le mandat de trop et bien je voulais saluer la décision que tu as prise et demander à

l'ensemble des élus présents ici ce soir de bien vouloir t'applaudir en guise de remerciement pour tes 4 années passées à la Présidence du SMAV.

Remercier les VP qui ont œuvré depuis 2020 voire plus pour certains pour faire que le SMAV puisse fonctionner correctement. Ce début de mandat a été compliqué mais j'espère que les 3 prochaines années seront plus sereines. J'ai une pensée pour Reynald qui est en convalescence et qui a décidé de ne plus se présenter pour des raisons de santé. Je l'ai eu au téléphone, il va bien et vous salue. Il a d'ailleurs souhaité vous passer un message et je vais demander à Thierry Spas de bien vouloir vous le lire.

Thierry SPAS : En 2014, c'est avec énormément de plaisir que j'acceptais la proposition de Philippe Rapeneau de devenir membre du Bureau du SMAV. J'avais en charge la collecte, et j'ai fait de mon mieux. Ce service a bien évolué et je remercie toutes les personnes qui ont contribué à la mise en place des nouveaux circuits de collecte et qui continue la mise en place de ce projet important. Comme vous le savez, j'ai des ennuis de santé de qui m'empêche d'être opérationnel avant plusieurs mois. Le nouveau Président et son équipe de nouveau Vice-président doivent se mettre en ordre de marche très rapidement pour toujours améliorer le fonctionnement de l'établissement dont la mise en place des nouvelles consignes de tri. Pour soutenir le nouveau Directeur General des services, il faut une présence accrue des Vice-Présidents et de l'adhésion de l'ensemble du personnel.

Compte-tenu de mes soucis de santé, j'ai décidé de ne pas être candidat en tant que Vice-Président. Je le regrette, mais le corps médical me dit de lever le pied. Je remercie l'équipe sortante et Thierry SPAS, tous les services et je souhaite bon vent à la nouvelle équipe. Je pense bien à vous, et je ne manquerais pas de de venir vous saluer dès que je le pourrais. Enfin, merci à toutes et tous de m'avoir soutenue durant ces 8 années au service du SMAV.

Cédric DELMOTTE : Je souhaite poursuivre les remerciements auprès de tous les agents dont certaines et certains sont présents ce soir. Depuis quelques années, ils cumulent les turbulences (décès de du Président du Smav, suicide de 2 agents, COVID, accident mortel, défaut de DGS pendant plusieurs mois...) mais ils ont su faire face à toutes ces difficultés. Le service a été assuré dans nos communes et je pense réellement qu'ils et elles aspirent désormais à davantage de sérénité et je mettrai toute mon énergie pour y parvenir et leur permettre de vivre sereinement leur activité professionnelle.

Sur ce sujet, Je souhaiterais également les rassurer par rapport à l'article paru dans la VDN le weekend dernier faisant état d'un problème de paiement des salaires, en leur affirmant que oui, ils et elles seront bien évidemment payés jusqu'à la fin de l'année mais également pour les années à venir.

Il y a des paroles qui parfois, feraient mieux de rester dans le cercle de réunions préparatoires et non pas d'être exprimées en public.

Alors oui, il y a des difficultés d'ordre financier, administratif, humain, juridique mais nous allons tâcher de surmonter tous ensemble ce défi.

Pour cela je tiens d'ores et déjà à remercier Frederic Hodent pour le travail accompli depuis 3 semaines. Et de féliciter à nouveau les agents qui se sont mobilisés ces derniers jours pour gérer au mieux les incendies sur la plateforme de compostage et également pour aller prêter main forte aux sinistrés de Bihucourt. C'est cette image du SMAV que nous devons relayer.

Comme je le disais précédemment, il ne faut pas s'attarder simplement sur quelques difficultés RH au sein du SMAV. Il faudra bien évidemment remettre en action l'ensemble des services et retrouver une sérénité financière.

Nous ne pouvons plus solliciter nos EPCI adhérentes chaque année avec les montants demandés 3 dernières années.

Il nous faut trouver une stabilité financière en réalisant certes des économies mais surtout en cherchant de nouvelles recettes.

J'ai imaginé ma présidence et les délégations des VP en m'appuyant sur l'expérience de ces 3 dernières années. J'ai souhaité que nous puissions être très pragmatique et que nous puissions répondre concrètement aux attentes des collectivités sur des sujets comme la gestion des PAV, la collecte des dépôts sauvages, un suivi des collectes au plus près des communes (des rencontres entre le SMAV et certaines collectivités ont d'ailleurs déjà commencées).

Nous devons également veiller au suivi de nos prestataires et à nos contrats d'exploitation. Le fonctionnement de notre Selectrom et son exploitation seront au cœur de nos discussions du 1^{er} semestre 2023. Le travail a d'ailleurs déjà commencé en partenariat avec un bureau d'étude pour nous aider à faire le bon choix de gestion et d'exploitation de cet outil.

Mais je pourrai également citer la station Bio Gnv, Eurametha, le traitement des bio déchets à la source...de nombreux sujets qui seront répartis entre les différents VP dont nous procéderons à l'élection dans quelques minutes.

Je voudrai également insister sur notre maillage de déchèteries et sur ce potentiel gisement dont nous devons absolument tirer profit. Le contrôle d'accès aux déchèteries qui a été repoussé mais qui sera mis en place en 2023 nous sera utile pour gérer au plus près les déchets déposés par nos habitants mais permettra surtout de stopper des dépôts de la part de nos voisins (très couteux pour notre syndicat). En rapport avec nos déchèteries, nous devons améliorer le fonctionnement de nos magasins / recycleries en nous appuyant sur notre réseau d'associations issues de l'ESS.

Au niveau de la collecte, j'ai souhaité donner cette délégation à 2 VP en séparant la relation aux usagers et collectivités des professionnels. Il y a un travail à réaliser sur la collecte des professionnels et cela pourrait être source de nouvelles recettes pour le SMAV.

Pour conclure, je souhaitais vous réaffirmer le fait que je suis conscient de la tâche et des responsabilités qui m'incombent (c'est souvent une expression que l'on entend dans la bouche d'un Président). Cette ambition pour le SMAV, je la partagerai avec mes futurs VP dont je vais vous soumettre les candidatures dans un instant. Je leur demanderai de l'investissement et un suivi de leur dossier respectif. Nous n'aurons pas trop de temps d'ici la fin de ce mandat pour remettre le SMAV en ordre de marche. Nous devons créer de nouveaux partenariats avec nos voisins, avec le privé...les enjeux de demain nous y obligent (extension des consignes de tri, tri à la source des biodechets, crise de l'énergie...).

Mais je tiens à vous rassurer, toutes les collectivités de France, tous les syndicats de gestion des déchets sont dans ce doute permanent (j'étais la semaine dernière au Congrès d'Amorce et ce qui est ressorti de ces 3 jours de congrès peut se résumer en quelques mots : crainte par rapport à la hausse de l'énergie, quid des changements répétés de la réglementation, hausse de la TGAP...)mais pour autant, nous devons rester positifs et croire en notre outil. En tous cas vous pouvez compter sur mon engagement et ma détermination. Merci

Nous allons donc passer à l'élection des Vice-Présidents, mais avant cela je vous demande de bien vouloir fixer le nombre de Vice-Présidents. Selon le CGCT, le nombre de Vice-Président est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse excéder 30% des effectifs de celui-ci. Vu les statuts du SMAV adoptés en 2017, il vous ai proposé de de fixer le nombre de Vice-Président à 7 élus comme c'était déjà le cas auparavant. Avez-vous des questions ? Qui s'oppose ? Qui s'abstient ?

Délibération n°20221026-03 adoptée à l'unanimité (39 voix pour)

Nous allons pouvoir passer à l'élection du 1^{er} Vice-Président. Je vous rappelle que cette élection aura lieu sous la forme d'un scrutin uninominal à la majorité absolue. L'élection des membres du Bureau doit avoir lieu exactement dans les mêmes conditions que celle du Président. Si vous êtes d'accord, je

sollicite les trois mêmes assesseurs et le même secrétaire du bureau de vote pour l'ensemble des élections des Vice-Présidents.

Pour la 1^{ère} Vice-Présidence, qui aura notamment en charge les finances et la commande publique, je vous propose Monsieur Michel Seroux. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ?

1^{er} tour de scrutin : 1^{er} Vice- Président, candidat Monsieur Seroux

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	39
Nombre de votants	39
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	39
A déduire bulletins litigieux (articles L65 et L66 du code électoral)	
- Bulletins blancs	- 10
- Bulletins nuls	- 0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	29
Majorité absolue	15

Le Président proclame les résultats, Monsieur Seroux est élu en tant que Vice-Président avec 29 voix.

Pour la 2^{ème} Vice-Présidence, qui aura notamment en charge la prévention, l'écocitoyenneté et les recycleries, je vous propose Madame Véronique Thiebaut. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ?

1^{er} tour de scrutin : 2^{ème} Vice- Président, candidate Véronique THIEBAUT

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	39
Nombre de votants	39
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	39
A déduire bulletins litigieux (articles L65 et L66 du code électoral)	
- Bulletins blancs	- 4
- Bulletins nuls	- 1
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	34
Majorité absolue	18

Le Président proclame les résultats, Madame THIEBAUT est élue en tant que Vice-Présidente avec 34 voix.

Pour la 3^{ème} Vice-Présidence, qui aura notamment en charge les grands projets, je vous propose Monsieur Damien Bricout. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ?

1^{er} tour de scrutin : 3^{ème} Vice- Président, candidat Damien BRICOUT

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	39
Nombre de votants	39
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	39
A déduire bulletins litigieux (articles L65 et L66 du code électoral)	
- Bulletins blancs	- 6
- Bulletins nuls	- 0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	33
Majorité absolue	17

Le Président proclame les résultats, Monsieur Bricout est élu en tant que Vice-Président avec 33 voix.

Pour la 4^{ème} Vice-Présidence, qui aura notamment en charge les ressources humaines, je vous propose Monsieur Dominique DELATTRE. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ?

1^{er} tour de scrutin : 4^{ème} Vice- Président, candidat Dominique DELATTRE

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	39
Nombre de votants	39
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	39
A déduire bulletins litigieux (articles L65 et L66 du code électoral)	
- Bulletins blancs	- 6
- Bulletins nuls	- 0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	33
Majorité absolue	17

Le Président proclame les résultats, Monsieur Delattre est élu en tant que Vice-Président avec 33 voix.

Pour la 5^{ème} Vice-Présidence, qui aura notamment en charge les déchèteries, je vous propose Monsieur Michel Mathissart. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ?

1^{er} tour de scrutin : 5^{ème} Vice- Président, candidat Michel MATHISSART

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	39
Nombre de votants	39
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	39
A déduire bulletins litigieux (articles L65 et L66 du code électoral)	
- Bulletins blancs	- 5
- Bulletins nuls	- 0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	34
Majorité absolue	18

Le Président proclame les résultats, Monsieur Mathissart est élu en tant que Vice-Président avec 34 voix.

Cédric DELMOTTE : A présent, nous allons voter pour la sixième Vice-Présidence, qui concernera la collecte aux professionnels et service de prestations. Je vous propose la candidature de Gérard Dué, il-y-a-t 'il d'autres candidatures ?

Monsieur Jérôme Palisse propose sa candidature.

Cédric DELMOTTE : Pour rappel, nous avons travaillé avec les trois Présidents des EPCI pour proposer les candidatures.

Gérard DUE : Je souhaite me présenter dans la mesure où j'ai travaillé de 2008-2014 avec Philippe Rapeneau, puis depuis 2020 avec Thierry SPAS où nous avons travaillé sur les collectes et sur le site de St Laurent Blangy.

Jérôme PALISSE : Bonsoir à tous. Vous savez tous que le SMAV est une entité récente, 2002, et je pense que malheureusement il faut aller de l'avant, certes en tenant compte du passé. Je présente ma candidature car j'ai réellement envie de m'investir. C'est quelque chose qui me tient à cœur, car le SMAV c'est plus que trois entités, ce sont aussi des employés, c'est aussi l'évolution du monde du déchets. Cela me tient vraiment à cœur de pouvoir m'investir pleinement, car je n'ai pas d'autres mandatures qui m'empêcheraient de m'y consacrer.

Cédric DELMOTTE : Etant donné la candidature de Monsieur Palisse, je vais demander à Monsieur Tillard d'être secrétaire du bureau de vote pour cette élection.

1^{er} tour de scrutin : 6^{ème} Vice- Président, candidats Monsieur Gérard DUE et Monsieur Jérôme PALISSE

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	39
Nombre de votants	39
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	39
A déduire bulletins litigieux (articles L65 et L66 du code électoral)	
- Bulletins blancs	- 2
- Bulletins nuls	- 0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	37
Majorité absolue	19

Résultats des suffrages exprimés : 27 voix pour Monsieur DUE et 10 voix pour Monsieur PALISSE. Ayant obtenu la majorité absolue avec 27 voix, Monsieur Gérard DUE est élu 6^{ème} Vice-Président du Syndicat Mixte Artois Valorisation.

Le Président proclame les résultats, Monsieur Due est élu en tant que Vice-Président avec 27 voix.

Cédric DELMOTTE : Pour la dernière Vice-Présidence, et pour remplacer notre collègue Reynald, je vous propose Monsieur Philippe Canler, qui aurait la thématique collecte auprès des usagers, collectivité et PAV. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? Monsieur Palisse souhaitez-vous redevenir secrétaire pour le dernier tour ?

Monsieur Palisse est donc secrétaire pour la dernière élection à l'ordre du jour.

1^{er} tour de scrutin : 7^{ème} Vice- Président, candidat Philippe CANLER

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de délégués présents ou représentés	39
Nombre de votants	39
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	39
A déduire bulletins litigieux (articles L65 et L66 du code électoral)	
- Bulletins blancs	- 5
- Bulletins nuls	- 0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	34
Majorité absolue	18

Le Président proclame les résultats, Canler est élu en tant que Vice-Président avec 34 voix.

Cédric Delmotte : Merci à tous et toutes. Ce n'est pas fini, avant de nous quitter il reste d'autres délibérations. Maintenant que nous avons élu le bureau, il y a des indemnités de fonctions qui sont rattachées. Le SMAV est un établissement public sans fiscalité propre qui regroupe 165681 habitants à ce jour. Le décret du 7 juillet 2010 prévoit les modalités de fixation des indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents pour une population comprise entre 100 000 et 200 000 habitants.

Il est proposé de fixer les taux suivants :

- Pour le président : 35,44% de l'indice brut terminal de la fonction publique,
- Pour les Vice-Présidents : 17,72% de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Est que vous approuvez cette fixation des indemnités ? Est-ce qu'il y a des votes contre ? Abstention ?
Je vous remercie.

Délibération n°20221026-11 adoptée à l'unanimité (39 voix pour)

Ensuite, la prochaine délibération concerne la délégation du Président. Vous avez reçu le détail dans votre kbox. En échangeant, nous avons décidé de partager des délégations pour que l'ensemble des Vice-Présidents, en mon absence puisse signer. De plus, il est prévu que le DGS et le DGA aient également une délégation de signature. Avez-vous des questions ? Est-ce que vous votez contre cette délibération ? Abstentions ?

Je vous remercie.

Délibération n°20221026-12 adoptée à l'unanimité (39 voix pour)

Un dernier mot pour des remerciements pour la confiance que vous accordez aux Vice-présidents et à moi-même. Je voudrais remercier les agents qui se sont déplacés ce soir pour assister à ce comité, et Madame Decroix la responsable du service gestion comptable. Je tiens à remercier également Monsieur Thierry Le Bot, DGS de la CUA, avec qui j'ai eu plaisir à travailler, avec ma casquette de Vice-Président à la CUA. Je tiens à vous dire que je vais perdre cette délégation, et que c'est Monsieur Alain Bartier qui va s'occuper de celle-ci. Thierry (Spas), j'ai apprécié cette collaboration et je sais qu'elle continuera à être constructive. Je remercie une nouvelle fois notre hôte, Monsieur Jean-Louis Tillard et son village patrimoine.

Le Président lève la séance.